TE 85 N

CERTIFICAT DE CONFORMITE (Véhicule prêt à l'emploi)

s, soussignés DAF Trucks France (B.P. 52396 - 95943 ROISSY CDG Cedex, Tél.: 01.49.90.80.00.), représentant dûment crédité de DAF Trucks N.V. Eindhoven (Pays - Bas) constructeur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi : (2) Dénomination : DAF Marque (D1) : TE 85 N (D2) Type : G2 E / 38 Variante / Version : FT CF85 (D3) Dénomination commerciale : XLRTE85MC0E889030 Numéro d'identification (E) Masse en charge techniquement admissible (kg) : 20500 (F1) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : 19000 (F2) : (3) Sous couvert de l'article R 433-1 (kg) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg): 44000 (F3) : (3) Sous couvert de l'article R 433-1 (kg) : 6920 Masse en service (G1 + 75) (kg) (G) : 6845 (G1) Poids à vide national (PV) (kg) : N3 Catégorie internationale (J)(J1)Genre national PR SREM (J3)Carrosserie P-2327.06.03 (K) Numéro de la réception par type 12902,0 (P1) Cylindrée (cm³) 340,0 (P2) Puissance net maximale (kW) GO (P3) Source d'énergie : 34 Puissance administrative (CV) (P6) : non concerné Rapport puissance/masse (kW/kg) (Q) : 2 Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 91 (U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) : 1425 Régime de rotation lui correspondant (tr/min) : non concerné (V7) CO₂ (g/km) : 0555*0651G Classe environnementale (V9) - est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) DAF Trucks, France 64/66, Rue de Vanesses pour être livré à : - sort de nos usines, le 95943 ROISEY CDG CEDEX Tel. 01 49 90 00 00 - Fax 01 49 90 80 39 Fait à Paris - Nord II, le 21/10/2010 G. LASNE (2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. (3) La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnel. Cette dernière circuler sous couvert de l'article R 433-1 du Code de la Route dans les conditions de : - masse en charge maximale admissible (PTAC) (kg) ci-après : - masse en charge maximale admissible de l'ensemble (PTRA) (kg) ci-après : 52000

ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles. Ce véhicule peut

Nota: Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.

Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 312-1 à R 312-25, R 314-1 à R 314-7, R 317-5 à R 317-17 et R 318-1 à R 318-5 du Code de la Route ou toute modification du véhicule, à la suite de laquelle, il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture

- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous, DAF Trucks France, représentant dûment accrédité de DAF Trucks N.V., certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort de nos usines équipé de :

: Oui Barre anti encastrement AV : Non Dispositif anti-patinage des roues (ASR) Frein sur échappement renforcé (MX EB) : Oui

Ralentisseur hydraulique: Non Ralentisseur électromagnétique : Non Poids: Néant Type: MX EB : DAF Marque

AR 1: 315/80 R 22.5 AV: 315/80 R 22.5 AR 2:-Pneumatiques (4)

Charges maximales techniquement admissibles (suivant monte pneumatique): (3)

Essieu 1: 7500 Essieu 3: -Essieu 2 : 13000

Eléments mécaniques conditionnant les charges maximales sur les essieux : Néant.

AR 2:-AR 1 : Pneumatique AV : Mécanique Type de suspension

au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE modifiée) : Pneumatique Type de suspension sur l'essieu moteur

AR 1: Disques AR 2:-AV : Disques Type de frein AR 1: 24/24HFL3 AV: 24 AR 2:-Type des cylindres de frein

Chauffage autonome : Oui Dispositif de contrôle de stabilité (VSC / ESP) : Non 4) Voir conditions au point 1.2. de la notice descriptive. .